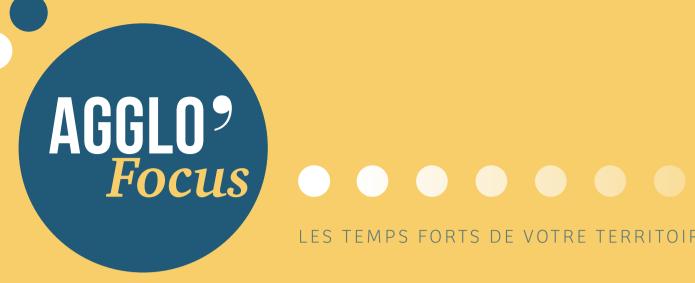
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GAILLAC • GRAULHET



N°5

LES TEMPS FORTS DE VOTRE TERRITOIRE

À RETENIR EN 2023 LES TRANSPORTS SCOLAIRES GRATUITS

C'est une mesure phare qui a vu le jour à la rentrée scolaire 2023. Les élus ont décidé de mettre en place la gratuité des transports scolaires entre le domicile et l'établissement scolaire. Cette décision concerne les élèves domiciliés et scolarisés sur le territoire de l'agglomération Gaillac-Graulhet. Depuis la rentrée de septembre, c'est donc la Communauté d'agglomération qui prend à sa charge la part famille de 80€ par an et par enfant.

UN GESTE POUR LE POUVOIR D'ACHAT DES FAMILLES

En période d'inflation, le choix des élus répond à la nécessité de préserver le pouvoir d'achat des familles en allégeant les frais liés aux dépenses scolaires. C'est aussi une décision qui contribue à l'égalité des chances et permet de garantir à tous l'accès aux services publics d'éducation.

Tous les écoliers, collégiens et lycéens de l'agglomération peuvent y avoir droit s'ils remplissent les suivants:

- Être âgé de plus de 3 ans.
- Habiter et être scolarisé sur le territoire de la Communauté d'agglomération.
- Habiter à au moins 3 kilomètres de l'établissement scolaire
- L'établissement scolaire fréquenté correspond à l'établissement défini par la carte départementale des transports scolaires.

Le transport gratuit correspond à un aller-retour quotidien pour les demi-pensionnaires et un aller-retour hebdomadaire pour les pensionnaires internes.

22% D'ÉLÈVES EN PLUS DANS LES BUS

Les effets de cette mesure ne se sont pas fait attendre. À la rentrée de septembre 2023, 3121 élèves étaient inscrits aux services de transport scolaire, soit une hausse de 22% par rapport à la rentrée précédente. Qui plus est, la FEDERTEEP avait anticipé cette hausse avec les

sociétés de transport, si bien qu'il n'a pas été utile de mettre sur la route des bus supplémentaires. La hausse de la fréquentation s'est traduite par un meilleur taux de remplissage des bus. Plus d'élèves transportés par le même nombre de véhicules, c'est une aussi bonne nouvelle pour l'environnement!

200 000 € SUPPLÉMENTAIRES POUR L'AGGLOMÉRATION

Le coût du transport scolaire est évalué à 1100 € par élève et par an. La prise en charge de la « part famille » représente un investissement de 200 000€ pour la collectivité, cela s'ajoute à la subvention annuelle déjà versée par l'intercommunalité (environ 2 100 000 €). Cet effort supplémentaire est rendu possible grâce à la revalorisation du versement mobilité supporté par les entreprises du territoire de plus de 11 salariés, qui contribuent ainsi au mieux vivre sur le territoire.





Væux

Une nouvelle année débute et comme celle qui vient de se terminer, les élus et les agents de la Communauté d'agglomération auront comme objectif : être au service des habitants du territoire!

L'ambition qui est la nôtre, est, que nos choix permettent à chaque habitant, du plus jeune au plus ancien, de s'épanouir, grandir et vivre dans un environnement privilégié. C'est dans ce sens que nous œuvrons au quotidien avec les communes.

Rendre notre territoire plus attractif, c'est accroître les activités économiques, en accompagnant les entreprises pour qu'elles se développent et créent de l'emploi,

c'est faire en sorte que les familles puissent trouver des modes de gardes adaptés, que les enfants apprennent dans des écoles accueillantes et équipées, que les repas du midi soient de bonnes qualités et préparés à partir de produits locaux,

c'est faire que les élèves se rendent gratuitement dans leurs établissements,

c'est mettre en place une politique culturelle accessible et de proximité,

c'est décider que nous pourrons vivre dans des logements qui ne seront plus des passoires énergétiques et qui seront accessibles pour

c'est ainsi que l'agglomération souhaite vous accompagner chaque jour et petit à petit nous y arriverons!

C'est vrai, nous aimerions nous aussi que cela aille parfois plus vite, que nous puissions aller plus loin; mais il y a souvent de nombreuses contraintes pour lesquelles nous n'avons pas de maîtrise et notre territoire est grand.

Mais soyez assuré que chacun et chacune d'entre vous est au cœur des projets que nous menons. Parce que le territoire, c'est vous!

L'ensemble des élus et des agents se joint à moi pour vous souhaiter une très belle année 2024, une année sous le signe de belles réalisations!

••••••••

Cultivons aujourd'hui nos réussites de demain

Paul Salvador

Président de Gaillac-Graulhet Agglomération

LA NOUVELLE TARIFICATION

des repas et des accueils de loisirs

Depuis la rentrée des classes, les tarifications de la restauration scolaire et des accueils de loisirs gérés par l'agglomération ont été modifiées. Ces changements ont porté sur deux aspects. D'une part le mode de calcul, d'autre part la répartition des différentes tranches tarifaires.

Cette décision répond à la nécessité de se mettre en conformité avec la loi. Pour un même service rendu, la tarification doit être identique pour chaque bénéficiaire du service. Il y avait donc nécessité d'harmoniser tous les tarifs des services publics sur l'ensemble du territoire, et d'assurer une égalité de traitement pour chaque habitant. Jusque-là, il existait près de 400 tarifs différents pour les accueils et 33 pour les restaurations scolaires. Il devenait indispensable de remettre à plat les grilles tarifaires et les modalités de calcul.

Un territoire solidaire

Les élus ont fait le choix de la solidarité et de l'équité en faisant reposer le calcul des tarifs sur le quotient familial. Ce mode de calcul très courant, est le plus proche de l'égalité entre les familles puisqu'il tient compte des revenus des foyers. Il est utile de rappeler que ce n'est pas la Communauté d'agglomération qui fixe le quotient familial mais la Caisse d'Allocations Familiales.

La nouvelle tarification est plus solidaire et plus égalitaire. À situation comparable, les familles auront la même tarification.

Un repas coûte entre 7€ et 10€

Les nouveaux tarifs des repas peuvent interroger. La grille tarifaire adoptée pour les repas s'étend de $1 \in \grave{a} \in \mathbb{N}$. Un tarif très inférieur au coût réel d'un repas estimé entre $7 \in \mathbb{N}$ et $10 \in \mathbb{N}$ voir entre $14 \in \mathbb{N}$ (si l'on tient compte des amortissements, coût des infrastructures...).

Dans le même temps, l'agglomération développe une politique alimentaire de qualité en privilégiant autant que possible les approvisionnements en circuits courts, des produits locaux, frais et bio. Un choix qui va s'intensifier dans l'avenir.

COLLECTE DES DÉCHETS

Du nouveau en centre-ville

• • •







Dès le premier trimestre 2024, le mode de collecte des ordures ménagères va connaître une évolution en centres-villes denses ou étroits. La collecte en porte à porte va être remplacée par une collecte en PAV (Point d'Apport Volontaire). Les communes de Biatexte, Gailllac et Rabastens sont concernées par cette nouvelle organisation.

Pourquoi une telle mesure?

Plusieurs raisons expliquent ce changement:

- Tenir l'engagement pris avec la signature en décembre 2021, du contrat de relance et de transition énergétique entre l'Etat et la Communauté d'agglomération.
- Mettre fin aux nuisances et insécurités liées à la circulation des bennes à ordures ménagères en centre-ville.
- Respecter la réglementation de collecte qui interdit depuis 2008 la collecte à pied.
- Réduire le coût de la collecte, prohibitif en manuel.

L'agglomération et les municipalités ont travaillé de concert sur ce projet. À Gaillac, 24 PAV seront réparties dans le centre historique. Chaque habitant trouvera un PAV à moins de 150 mètres de son domicile.

Période de transition et pédagogie...

Pendant 4 mois, la double collecte (PAV et porte à porte) sera maintenue. Les habitants seront informés du changement. Ensuite, seuls les PAV seront collectés.

Les caissettes jaunes seront récupérées puis confiées à un prestataire qui les réutilisera.

Chaque colonne est équipée d'une sonde qui indique en temps réel son taux de remplissage et qui déclenchera la collecte.



MANGER BIEN, MANGER LOCAL DANS LES ÉCOLES

. . .

Le territoire de l'agglomération est riche de productions alimentaires diverses qui constituent aussi un patrimoine que les élus souhaitent valoriser et pérenniser avec un Projet Alimentaire Territorial (PAT).

L'un des volets de cette ambition est de proposer aux écoliers une alimentation saine et produite au plus près des cantines.

C'est dans ce cadre que plusieurs expérimentations ont été menées en 2023. Les cuisines en régie ont été approvisionnées de produits bruts issus de filières locales. Les cuisiniers ont transformé et préparé des plats appétissants redonnant ainsi encore plus de sens à leur métier, quant aux enfants, ils ont apprécié le "fait maison".

Une vingtaine d'écoles a bénéficié de cette expérience qui a pu être menée en partenariat avec les maraîchers de l'association Ô petits légumes d'Autan et la Chambre d'Agriculture.

Évidemment, l'engagement des agents des cuisines gérées en régie par l'agglomération a été fondamental pour la réussite de ce projet.

L'agglomération Gaillac-Graulhet a mis en œuvre un Projet Alimentaire Territorial qui confirme son engagement pour une alimentation plus saine et de proximité. Cette politique passe, entre autres, par le choix de fournisseurs locaux, pour approvisionner les restaurants scolaires qu'elle gère. C'est aussi l'ambition du grand projet "Le Goût de la Terre" (lire par ailleurs) qui valorise les productions locales.



COMPOSTEUR OU SAC ORANGE LES BIODÉCHETS SE RECYCLENT AUSSI!

Depuis le 1^{er} janvier 2024, les déchets de cuisine (restes, épluchures...), les produits alimentaires périmés (sans emballage), coquilles d'œufs, os, marc de café, sachets de thé... ne doivent plus être déposés dans votre poubelle noire.

Si vous le pouvez, équipez-vous d'un **composteur** qui vous permettra de produire du compost.

Si ce n'est pas possible, utilisez les **sacs oranges**: mettez-y l'ensemble de vos déchets de cuisine, vous fermez correctement le sac et vous le déposez dans le bac de collecte (individuel, conteneur ou point d'apport volontaire).

Les sacs oranges sont disponibles dans votre Mairie qui vous en remettra pour une durée de 6 mois. Pour les habitants de Gaillac, Graulhet et Rabastens, des permanences spécifiques sont organisées.

Les biodéchets collectés produiront du biogaz et du compost utilisés par l'agriculture locale.

La Communauté d'agglomération et son partenaire Trifyl ont pensé un véritable

. . .

éco-circuit des déchets : produits sur le territoire, recyclés sur le territoire !

Téléchargez le mémo-tri Biodéchets



www.gaillac-graulhet.fr > Actualités > Les déchets de cuisine se trient aussi !

Permanences des "sacs oranges"

Gaillac - 127 Avenue Dom Vayssette Vendredi ► 9h>12h

Graulhet - 11 Boulebard du D^r Pontier
Jeudi ▶ 9h>11h



LE TERRITOIRE DE DEMAIN SE PRÉPARE AUJOURD'HUI

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) sont actuellement en cours de rédaction. Ces deux documents sont liés et dessineront l'avenir de notre territoire pour les 10 à 20 ans qui viennent.

Le SCoT est un outil stratégique qui va fixer les grandes orientations, les objectifs et les règles générales d'aménagement de l'espace. Il marque les ambitions fortes de l'agglomération et dessine ce que va devenir le territoire de la Communauté d'agglomération à l'horizon 2040 autour de plusieurs axes :

- Les activités économiques : agricoles, commerciales, artisanales, industrielles, touristiques
- La structuration des lieux de vie : logements, déplacements, équipements, services...
- La transition écologique et énergétique : gestion des espaces, valorisation des paysages...
- L'équilibre entre les composantes urbaines et rurales du territoire.

Une construction concertée

L'élaboration du SCoT et du PLUi est l'occasion d'une très large et innovante concertation avec les habitants du territoire. Enquête à grande échelle, ateliers thématiques travaillés avec le public et des réunions publiques ont permis de rassembler les attentes des habitants, des acteurs économiques ou associatifs. Au total, près de 3 000 contributions ont été reçues et 210 personnes ont participé..

Les prochaines étapes

Le projet de SCoT devrait être finalisé à l'automne 2024 pour une application sur le territoire fin 2025 à la suite de l'organisation d'une enquête publique. Une fois le SCoT finalisé, le projet de PLUi fera l'objet d'une nouvelle concertation avec la population et sera l'occasion de partager les grands principes déjà à l'œuvre sur le territoire. Son entrée en vigueur est prévue en 2028. Il viendra donc remplacer les documents d'urbanisme actuellement en vigueur dans les communes.

La concertation se poursuit tout au long de la période d'élaboration sur le site internet de la Communauté d'agglomération. Vous pouvez partager et donner votre avis en envoyant vos attentes via l'adresse mail : concertation-urbanisme@gaillac-graulhet.fr

ou depuis le site internet ►
www.gaillac-graulhet.fr - Rubriques Mon agglomération > Aménagement du
territoire > Schéma de cohérence territoriale (SCoT)

L'AGGLOMÉRATION ACCOMPAGNE LES ENTREPRISES

. . .

La Communauté d'agglomération s'est engagée à soutenir le développement des entreprises de son territoire, notamment en organisant des rencontres thématiques.

Ces événements ont abordé des enjeux cruciaux tels que le recrutement, la transmission d'entreprises et l'accompagnement à la réponse aux appels d'offres de l'agglomération. Réunissant entrepreneurs et experts, ces moments ont permis des échanges fructueux et des conseils pratiques.

En partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Tarn, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA) du Tarn et Pôle Emploi de Gaillac, la Communauté d'agglomération a renforcé son action en sensibilisant, conseillant et accompagnant les entrepreneurs.

Fort du succès rencontré, de nouveaux rendezvous sont prévus tout au long de l'année 2024, promettant d'approfondir les échanges et de continuer à

stimuler le tissu économique.

À vos agendas!



CRÉATEUR OU REPRENEUR D'ENTREPRISE

Jusqu'au 26 janvier 2024, gagnez votre hébergement à la pépinière d'entreprise de Graulhet.



DÈS 2024, UNE NOUVELLE AMBITION INDUSTRIELLE POUR NOTRE TERRITOIRE!

• • •

Le verdict a été annoncé le 9 novembre dernier. Le Conseil national de l'Industrie a attribué le label "Territoires d'industrie" aux territoires du Tarn nord.

Le "Tarn nord", c'est l'agglomération Gaillac-Graulhet, le Grand Albigeois et le Carmausin-Ségala qui se rassemblent pour œuvrer dans le même sens pour l'obtention de ce label, afin de redynamiser la tradition industrielle dans le nord du Département.

Lancé en 2018, le plan "Territoires d'industrie" a déjà permis la création, au niveau national, de 50 000 emplois portés par 2 400 projets locaux en menant des actions selon quatre axes:

- 1 Transition écologique et énergétique des territoires
- 2• Faire des territoires des écosystèmes d'innovation ambitieux
- **3** Lever les freins au recrutement et développement des compétences
- **4** Mobiliser un foncier industriel adapté aux enjeux et besoin des industries

Être "Territoires d'industrie", c'est reconnaitre les territoires et les entreprises locales comme acteurs et experts du développement économique industriel. Le Tarn nord a en effet une tradition industrielle spécifique à chacune des trois intercommunalités avec environ 9 100 emplois: activités minières autour de Carmaux, métallurgie de l'Albigeois, cuir/maroquinerie et design dans le bassin graulhetois.

TERRITOIRES N'INDIISTRIE

Avec ce label et le travail en commun qui va être mis en place, les trois intercommunalités vont conforter le développement industriel en s'appuyant sur le potentiel local et les savoirsfaires existants.

L'ensemble du secteur pourra en bénéficier. À l'échelle nationale, l'Etat met à disposition, un fond de 100 millions d'euros réservés aux territoires labellisés.

Les entreprises industrielles du Tarn nord pourront bénéficier de conseils, d'études stratégiques et de conditions financières privilégiées de la part de BpiFrance, de la Banque des Territoires, Elles seront donc accompagnées dans leurs projets de développement et contribueront au maintien et au renforcement de l'activité industrielle.

GRANDS RENDEZ-VOUS

SAMEDI 27 AVRIL 2^{ÈME} ÉDITION DU FORUM **DES LOISIRS ET DU TOURISME LOCAL**

L'évènement INCONTOURNABLE pour être incollable sur tout ce qu'il y a à faire, à visiter et à découvrir en Toscane Occitane.

Venez rencontrer nos acteurs locaux du tourisme et des loisirs pour faire le plein d'idées pour vos week-ends en famille ou encore entre amis. Vous découvrirez à coup sûr de nouvelles pépites locales!

LE + ? Un programme d'animations et d'activités gratuites pour toute la famille tout au long de la journée.

POUR QUI ? Pour tout le monde et si vous habitez ici, c'est surtout pour vous. OÙ ? Salle de spectacles – 5 place Rives Thomas – Gaillac



LE GOÛT DE LA TERRE

CÉLÈBRE LES RESSOURCES **DU TERRITOIRE**



C'est en octobre 2023, lors de la Semaine du Goût, qu'a été lancé Le Goût de la Terre, un grand projet culturel de territoire qui s'étalera sur trois ans et sera déployé sur les 56 communes.

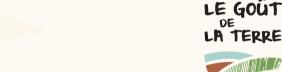
Notre Communauté d'agglomération est riche de ressources, en particulier agricoles. C'est pour les mettre en valeur qu'a été pensé cet ambitieux projet qui se veut fédérateur car il touchera l'ensemble de la population. Parce que nous ne vivons pas dans un monde isolé, Le Goût de la Terre vise à créer des liens entre culture et agriculture, entre artistes, agronomes et scientifiques mais aussi les habitants de notre territoire.

Pour cette première édition, les céréales seront au cœur de la programmation avec de nombreux événements qui se succèderont jusqu'en juillet 2024 : rencontres littéraires, spectacles, résidences d'artistes, marchés de producteurs, conférences, projections... Et un grand banquet gastronomique proposé par des chefs à l'occasion d'une grande fête des moissons à l'été.

Sensibilisation gustative

Tout a commencé par un délice culinaire avec les élèves de 10 écoles et la dégustation d'un menu céréalier, pensé et conçu par les cuisiniers des restaurations scolaires gérées en régie. Les enfants ont découvert les saveurs de différentes céréales déclinées en trois plats (entrée, plat principal, dessert).







C'est l'école de Parisot qui a eu le plaisir d'inaugurer ce projet de territoire. Les enfants ont participé à plusieurs ateliers tels que la cuisine romaine, la panification, la pâtisserie. Dans une magique malle pédagogique, ils ont découvert les céréales sous différentes formes.

Ils ont aussi joué les reporters du goût. Ils sont allés sur le terrain à la rencontre de Bernard Barrieu, producteur de céréales implanté sur la commune de Parisot.

Ces animations (ateliers cuisines, menus spécifiques...) seront déclinées dans d'autres écoles du territoire en 2024.

Les Fournées du pain

Les jeunes des MJC se sont lancés un véritable défi : devenir boulanger le temps d'une journée! Pari tenu. Et pour vous le prouver, ils sillonneront au printemps 2024 les communes sans boulangerie et inviteront les habitants à découvrir le fruit de leur travail.

La recette secrète, votre madeleine de Proust

Le Goût de la Terre, ce sera aussi une récolte de recettes. Chacun d'entre nous connait une recette dont le secret est jalousement gardé et qui ne se transmet que dans la famille. C'est un riche patrimoine dont il nous faut conserver la mémoire. Pour cela rien de mieux qu'un livre!

Alors si vous détenez une recette secrète, rendez-vous à partir du 3 février dans la médiathèque la plus proche de chez vous pour nous transmettre votre recette.

Fête des Moissons

Pour clore cette première édition, l'agglomération renouera avec une très ancienne tradition : la fête des moissons. Elle se déroulera dans l'une de nos communes autour d'un grand banquet préparé par des chefs reconnus, à suivre...



AGENDA

RÉSEAU DES MÉDIATHÈQUES

18 au 21 janvier

Nuit de la lecture

Journée gourmande. Début de la récolte des recettes. Ateliers cuisines, contes gourmands, semis.

16 au 27 mars

Ateliers parents-enfants, expositions, spectacles.

Agenda culturel des médiathèques >



CENTRE ARCHÉOLOGIQUE -LE MUSÉE

27 au 30 mars | Montans

Inauguration du Centre de Conservation et d'Études (CCE)

6 au 7 avril

Journée européenne des Métiers d'Art Expositions, démonstrations, Ateliers.

10 au 19 avril

Cuisine romaine, lampe à huile, bijoux, mosaïque...

22 au 28 avril

Semaine de reconstitution historique Atelier sur la vie quotidienne des gaulois (métallurgie, agriculture, cuisine, armement...)

Chuchote-moi ta poésie

13 au 27 mars I Gaillac

Chuchote-moi ta poésie À la Médiathèque : haïku, calligramme, Pêche aux poèmes, scène ouverte...

Técou en blues

16 mars I Salle multiculturelle de Técou Whitney Shay feat. Laura Chavez. Infos et réservation : tecouenblues.fr

ATELIERS HABITAT I MAIRIE DE GRAULHET - SALLE DÉMOCRATIE

25 janvier

Sécuriser sa mise en location : Tous les outils pour vous accompagner

1^{er} février

Défiscaliser son bien : décryptage des mécanismes

Rénover son logement: toutes les aides financières à votre disposition





